

Folio 004

St Armel, Le Hézo



Traversée
à marée
basse



Aller
simple



17 km



75 m



4h15



Difficile

LA CÔTE DES LAGUNES

Ici, la côte est basse et découpée, propice à la formation naturelle de lagunes littorales. Depuis longtemps, les hommes ont compris le parti qu'ils pouvaient tirer de ces étangs et ces marais. Ils ont construit des digues, transformant les premiers en réserves d'énergie hydraulique pour actionner les roues des moulins à marée, exploitant les seconds pour la saliculture. C'est ainsi qu'au sud de Saint-Armel, l'étang de **Ludré** 37 vit évoluer son moulin jusqu'à devenir une véritable installation industrielle.

Cette partie de la presqu'île était connue également, jusqu'à la première guerre mondiale, pour produire un vin blanc sec et une eau de vie, la «fine de Rhuys». On peut encore voir dans les jardins quelques pieds de vigne délaissés ou conduits en treilles.

L'ensemble des marais de **Lasné** 38 ➤ 40, après un demi siècle d'abandon, a été remis en valeur par le Conseil général

du Morbihan. La partie centrale a été reconvertie en bassins d'affinage pour l'ostréiculture. La partie orientale est restée en l'état pour servir de zone de tranquillité pour la faune sauvage et en particulier les oiseaux. Depuis 2003, un paludier récolte à nouveau le sel de Rhuys sur la partie occidentale des marais.

À marée basse, on peut rejoindre à pied l'île **Tascon** 7 pour admirer de plus près l'île **Bailleron**, site universitaire d'étude du Golfe et de ses milieux naturels. Il est possible qu'un jour la sédimentation naturelle raccorde cette île au continent. Ce fut le cas pour **Le Passage** 41, ancienne île devenue presqu'île, reliée à Saint-Armel par un cordon littoral et les marais de la Villeneuve. En été, un passeur permet aux randonneurs de traverser pour aller de la presqu'île de Rhuys à Séné. Les vélos sont embarqués.



CONSEIL GÉNÉRAL DU MORBIHAN

sport@cg56.fr
www.morbihan.fr

